

ÉLECTIONS DU CTP VR/DGE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE



LA FÉDÉ invite chacun à être attentif à ce précieux et nouvel outil « le CTP » qui se met enfin en place au Vice-Rectorat de la Nouvelle-Calédonie pour la mandature 2024 - 2028.

Désormais par la Loi la loi du pays n° 2021- 4 du 12 mai 2021 relative à la fonction publique de Nouvelle-Calédonie, **nous pourrons par votre vote, agir au cœur des organisations.** Sont concernés par ce scrutin, les agents fonctionnaires (état et territoriaux) et les agents contractuels (ACDP). La plupart des textes relatifs à l'organisation des services du VR devront être soumis à l'avis du CTP au préalable. Il permet ainsi de débattre, de s'opposer et donc d'émettre des amendements sur les textes proposés.

Délibération n° 181 du 4 novembre 2021 prise en application du titre III de la loi du pays n° 2021-4 du 12 mai 2021 relative à la fonction Publique de Nouvelle-Calédonie. Entrée en vigueur : 1er mai 2022.

Le Comité Technique Paritaire (CTP) est une instance de consultation incontournable dont vous êtes les principaux acteurs. Les avis rendus, généralement suivis par les employeurs, sont un moyen de contrôler, surveiller et réfléchir aux évolutions de notre service publique tout en garantissant nos conditions de travail.

En ce lieu se réunissent des représentants du personnel, des représentants de l'employeur et des experts désignés par les membres du CTP.

Ce nouveau format CTP inclut une compétence hygiène et sécurité au travail (CHSCT). Vos représentants traiteront donc également des questions se rapportant aux conditions de travail, à la modernisation des méthodes de travail, la santé et la sécurité. Il évalue l'organisation administrative, traite des questions collectives, et aussi de l'aspect "action sociale", incluant la prévention du harcèlement moral et sexuel.

Vos représentants :



LA FÉDÉ vous propose une liste **hétérogène et représentative** de l'ensemble du pays et des métiers.

- Volontaires, engagés, soucieux d'équité et de justice sociale, les élus Fédé ont démontré depuis plusieurs années leur capacité à échanger, débattre et défendre vos droits sur les questions liées à l'organisation et au fonctionnement des services (par secteur ou par filière)
- Leur expertise concrète du terrain leur permet de discuter, de s'opposer ou encore d'apporter une vision légitime et pertinente selon leur champ d'activité et ainsi être force de proposition face à l'employeur.

Auparavant le VR ne disposait pas d'outil de représentation de ce type, aujourd'hui c'est le cas.

Donc saisissons-nous tous de cette nouveauté !



LA FÉDÉ s'engage à

- Être le relais de vos voix
- Garantir la transparence
- Garantir l'équité de traitement
- Représenter tous les personnels sans distinctions
- Exercer pleinement les missions de CHSCT
- Communiquer

VOTEZ BIEN, VOTEZ



LA FÉDÉ

Solidaires et Déterminés